



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2022/054

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice :** 44

**Nombre de Conseillers présents :** 31

**Nombre de Conseillers présents et représentés :** 36

**Quorum :** 15

**Date de convocation :** 23 mars 2022

**Date d'affichage de la convocation au siège :** 23 mars 2022

**Secrétaire de séance :** Bruno CLÉMENT

**Le 29 mars de l'année deux mille vingt-deux à 18h30**  
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	A		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
BORIE Jérôme	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	E	M. BARRÈRE	LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	P		POLSTER Monique	A	
SAUNIER Catherine	P		SIDAQUI Alain	A	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	A	
SOUBELET Véronique	A		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P		GIRAudeau Isabelle	P	

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2022/054

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu** le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,
- Vu** le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier des adjoints administratifs,
- Vu** la consultation préalable du comité technique lors de sa séance du 17 mars 2022,
- Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

Il est proposé d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de communes en créant deux emplois sur la grade d'adjoint administratif suite à une période préalable au reclassement et un autre emploi pour un détachement pour stage.

#### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide de la création des emplois suivant à compter du 1er mai 2022 :

EMPLOI	NOMBRE	FILIERE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint administratif	2	Administrative	C	35/35ème	Détachement suite à Période Préalable au reclassement Recrutement pour détachement pour stage

- Autorise Monsieur le Président à pourvoir les emplois prévus ci-dessus et l'habiliter à effectuer les démarches nécessaires et signer les pièces correspondantes,
- Dit que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Fait à Martillac, le 29 mars 2022

**Le Président de la CCM**

Bernard FATH

**Document signé électroniquement**



Signé par : Bernard Fath  
Date : 31/03/2022  
Qualité : Parapheur President Montesquieu